

La vie de l'économie

"Sauver les entreprises viables fragilisées par la crise"

Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d'industrie, fait un état des lieux

Covid or not Covid? Le ton se veut léger pour un point de rentrée de la Chambre de commerce et d'industrie, dans un contexte qu'on aimerait plus favorable. L'enjeu sera, bien évidemment d'accompagner les entreprises en ces temps incertains.

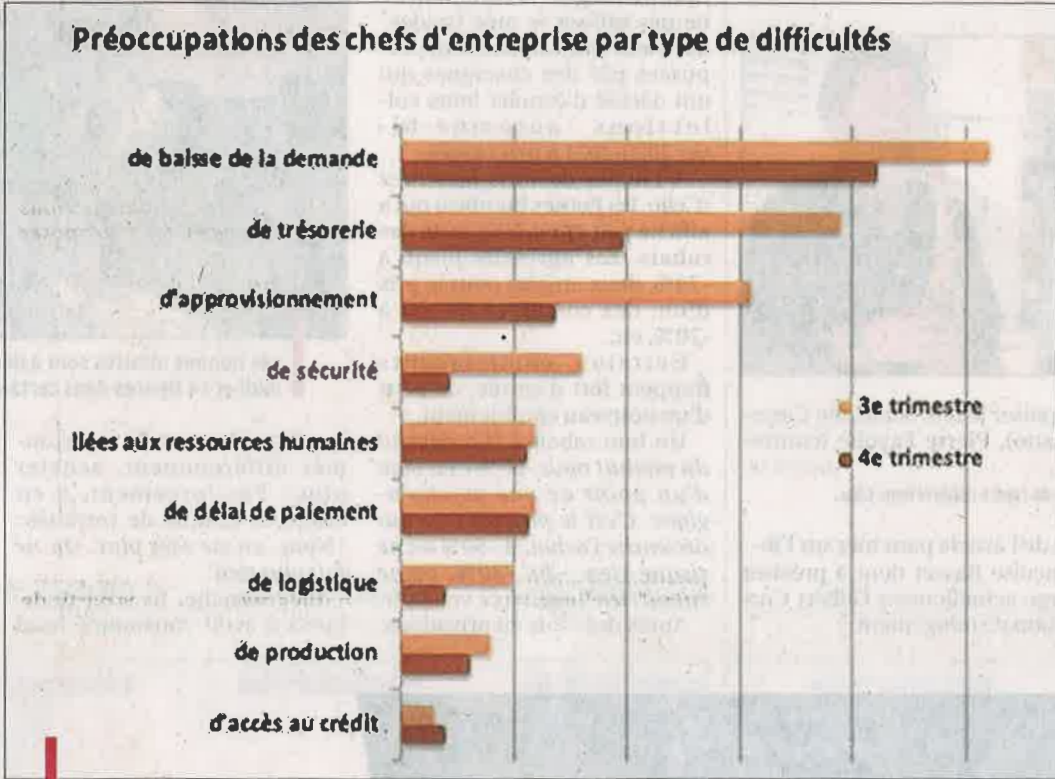
Daniel Margot, président de la CCIT 04, évoque l'importance des mesures gouvernementales d'accompagnement financier mais qui ne suffiront pas, insistant sur la nécessité de trouver des solutions pour éviter les cessations de paiement - les emprunts contractés dans le cadre du Prêt garanti par l'État devront bien être remboursés... Et de plaider pour des exonérations de charges sociales et fiscales, ainsi que pour des dispositifs spécifiques pour les sec-

13
Le nombre de dossiers déposés pour France Relance, cinq sont lauréats

teurs de l'hôtellerie-restauration, des salles de sport et les cinémas. Pari est fait de miser sur l'imagination et l'audace "pour sauver les entreprises viables que la crise a fragilisées".

▶ ACCOMPAGNER AU PLUS PRES

L'accompagnement du dirigeant reste une priorité, via le Centre d'information sur la prévention des difficultés: "On va faire un focus sur leur détresse: le problème d'endettement fait que, moralement et psychologiquement, ils auront du mal à supporter". Également ciblé, le fonds Colibri "pour les aider à reconstituer leurs fonds propres". La CIT entend poursuivre son suivi du plan de relance et des divers appels à projets. Et Daniel Margot de détailler que sur les 13 dossiers bas-alpins déposés pour



Sur les neuf premiers mois de l'année 2020, globalement, la baisse de chiffre d'affaires atteint 10 % par rapport à la même période en 2019. / PHOTO ARCHIVES STEPHANE DUCLET

France Relance, trois ont été refusés, cinq sont lauréats, les autres étant dans l'attente d'une réponse.

▶ FORMATION, ÇA DEMENAGE

Le centre Sup Alternance Provence, consacré aux formations du tertiaire, à Saint-Tulle, va "déménager d'ici septembre 2021 afin de lui redonner de la visibilité, avec l'achat d'un bâtiment, à Manosque. En 2022-2023, un autre déménagement aura lieu vers un autre bâtiment manosquin".

Un déménagement en deux temps qui vise à créer un second centre d'affaires - "A Durance 264, les locaux sont occupés à 120 %". L'espoir est également de développer un hôtel d'entreprise dans la zone de la Cassine, à Peyruis. Concernant l'EcoCampus consacré aux

énergies, un business développer en octobre, l'espoir est de recruter 20 à 40 apprenants supplémentaires, ainsi que de proposer de nouvelles formations.

▶ HYGREEN : ACCEPTABLE ?

"C'est un projet structurant pour le territoire, générateur d'emploi en amont et en aval de la filière" explique Daniel Margot, nommé président du groupe de travail hydrogène des CCI au niveau national, qui réunit 12 régions. "Il faut que nos entrepreneurs qui ne peuvent répondre aux appels d'offres puissent avoir une part du gâteau". Et de souligner que, pour l'heure, se pose la question de l'acceptabilité sociétale de l'hydrogène. "Hygreen ne pourra pas être uniquement un projet DLVA. Il serait bienvenu que les autres territoires se penchent sur ce projet. Je le ver-

"Il n'y aura pas de projet Hygreen s'il n'est pas accepté socialement"

rai bien d'envergure départementale". À bon entendeur... Il souligne: "Il n'y aura pas de projet s'il n'est pas accepté socialement".

▶ ÉLECTION À L'AUTOMNE

Le décret n'est pas encore paru mais le principe d'un scrutin pour élire le bureau de la chambre de commerce et d'industrie en octobre ou novembre est acté, avec un vote électronique.

"Mon mandat a été rabaissé d'un an et demi puisque c'est Roland Gomez qui avait été élu président, avant de partir à la chambre régionale. Il a été vécu

LA TENDANCE

5%
C'est le volume de la baisse de la création d'entreprise en 2020, selon des données encore provisoires. Les deux années précédentes avaient été marquées par une forte croissance: 19% en 2018, 20% en 2019. Fin novembre, on dénombre 1682 créations d'entreprises dans le département.

49 155
C'est le nombre d'emplois salariés dans les Alpes-de-Haute-Provence fin septembre - soit un niveau égal au 3^e trimestre 2019. Un rebond qui fait suite à une chute de 4,8% à la fin du premier trimestre 2020 et une stabilisation à la fin du mois de juin. Source: observatoire Thays

selon trois temps par l'équipe: les Gilets jaunes, la réforme du réseau des CCI et la crise Covid. Dans ce contexte, il n'est pas d'actualité de dire si on part ou non. Je préfère accompagner les ressortissants" élude Daniel Margot.

Qui néanmoins, en synthèse annonce "être fier d'avoir remis la Chambre au cœur de l'écosystème économique".

▶ QUELLE CCI ?

Finances et effectifs stabilisés. "Au niveau régional, nous travaillons sur la mutualisation. Le Gouvernement a suspendu la réduction de budget 2020, et réduit de 50% celle pour 2021. Notre accord d'Aic prévoit une répartition en fonction du poids économique: l'érosion pour le département est plus faible que pour d'autres".

Emmanuelle FABRIE